

**Corporation des Célébrations 2015
à Laval
États financiers de fermeture
au 26 juillet 2017**

Avis au lecteur	2
États financiers	
Résultats et actif net	3
Situation financière de fermeture	4
Notes complémentaires	5



Avis au lecteur

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 300
Les Tours Triomphe
2500, boulevard Daniel-Johnson
Laval (Québec) H7T 2P6

Téléphone : 514 382-0270
Télécopieur : 514 875-9797
www.rcgt.com

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, l'état de la situation financière de fermeture de l'organisme Corporation des Célébrations 2015 à Laval au 26 juillet 2017, ainsi que l'état des résultats et actif net pour l'exercice final de 207 jours terminé à cette date.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen à l'égard de ces états financiers et, par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance à leur sujet.

Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états risquent de ne pas convenir à ses besoins.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.*¹

Laval
Le 3 août 2017

¹ CPA, CA permis de CPA n° 122487

Corporation des Célébrations 2015 à Laval**Résultats et actif net**

pour l'exercice final de 207 jours terminé le 26 juillet 2017
(non audité - voir avis au lecteur)

	<u>\$</u>
Produits	
Apports - Ville de Laval	(490)
Intérêts	<u>523</u>
	33
Charges	
Intérêts et frais bancaires	<u>33</u>
Excédent des produits par rapport aux charges et actif net à la fin	<u><u>-</u></u>

Corporation des Célébrations 2015 à Laval

Situation financière de fermeture

au 26 juillet 2017

(non audité - voir avis au lecteur)

	\$
ACTIF	-
ACTIF NET	-
Investi en immobilisations	-
Non affecté	-

Pour le conseil,



Administrateur

Administrateur

Corporation des Célébrations 2015 à Laval

Notes complémentaires

au 26 juillet 2017

(non audité - voir avis au lecteur)

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), avait pour objectif d'assurer la réalisation d'activités dans le cadre des célébrations du 50^e anniversaire de la fondation de la Ville de Laval ainsi que la mise en valeur du patrimoine lavallois. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - APPORTS REPORTÉS OU A ÊTRE REMBOURSÉS À LA VILLE DE LAVAL

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'une affectation d'origine externe, servaient à couvrir les dépenses futures reliées à la réalisation des activités dans le cadre des célébrations du 50^e anniversaire de la fondation de la Ville de Laval ou à être remboursées à la Ville.

Le solde des apports reportés de la Ville de Laval se détaille comme suit :

	\$
Solde au début	227 318
Apports remboursés à la Ville de Laval	(227 808)
Montants constatés à titre de produits au cours de la période	490
Solde à la fin	-

3 - OPÉRATIONS CONCLUES ENTRE APPARENTÉS

La Ville de Laval contrôle l'organisme, puisque le comité exécutif de la Ville de Laval nomme la majorité des membres du conseil d'administration de l'organisme.

	\$
Opérations conclues dans le cours normal des activités évaluées à la valeur d'échange	
Produits d'apports	
Ville de Laval	(490)

Au cours de l'exercice, l'organisme a bénéficié, à titre gratuit, de services administratifs de la Ville de Laval. Aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers de l'organisme à l'égard de ces charges.